

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Paris, le 26 juillet 2024.

## Paralysie Cérébrale France candidate aux trophées Direction(s) au titre de l'Académie expérimentale des experts d'usages :

un programme de formation innovant dédié aux personnes en situation de handicap permettant la valorisation des savoirs expérientiels au profit des professionnels des métiers du soin et de l'accompagnement

La Fédération Paralysie Cérébrale France a initié, il y a deux ans, un ambitieux programme : la création d'une Académie expérimentale des experts d'usages visant à former les personnes en situation de handicap, sur la base d'un parcours dédié et de leurs savoirs expérientiels, à devenir des intervenants auprès des centres et des écoles de formation des professionnels de l'accompagnement. Les intervenants experts d'usages déjà diplômés participent ainsi, dès à présent, au changement des représentations et à l'amélioration des pratiques d'accompagnement au quotidien. La Fédération Paralysie Cérébrale France a fait le choix, compte-tenu du caractère original, novateur et précurseur de ce programme, de candidater aux trophées Direction(s) dans la catégorie : 'Promotion de la citoyenneté et participation des personnes et de leur famille'.

La Fédération Paralysie Cérébrale France est fière d'avoir initié, il y a deux ans et sur proposition de Julia BOIVIN, formatrice et conférencière, une Académie expérimentale des experts d'usages.

« Ma conviction est que les modèles d'accompagnement, dans toutes leurs dimensions, sont en en pleine transformation et nous devons participer, par des approches innovantes, à ce mouvement avec les personnes accompagnées. La valorisation des savoirs expérientiels des personnes, à travers notamment l'Académie expérimentale des experts d'usages, fait partie des leviers qui contribuent à développer, chez les personnes en situation de handicap, le pouvoir d'agir sur leur propre vie et leur autonomie. » indique Jacky VAGNONI, président de la Fédération Paralysie Cérébrale France.

Ce programme expérimental, soutenu par l'Agefiph, l'ARS Ile-de-France et la Mutuelle Intégrance, a pour objectif de former les personnes en situation en handicap à devenir des intervenants experts d'usages sur des thèmes identifiés en toute autonomie (ex. : l'accessibilité, les préjugés sur le handicap, la bientraitance, la vie affective et sexuelle, la communication alternative améliorée, ...) à destination des centres de formation et des futurs professionnels des métiers du soin et de l'accompagnement.

Cette Académie expérimentale s'adresse majoritairement - mais pas exclusivement - à des personnes accompagnées par des établissements médico-sociaux médicalisés (FAM ou MAS). L'Académie permet de travailler, à travers un parcours de formation spécifique, le fond et la forme des interventions en mobilisant les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être. L'objectif est que les personnes concernées puissent passer d'un simple récit de vie ou de parcours à un témoignage outillé avec des messages forts à transmettre articulés à des anecdotes afin de marquer durablement les esprits et faire évoluer les pratiques.

« 17 intervenants experts d'usages sur les 23 que comptait la première promotion sont d'ores et déjà opérationnels et interviennent dans les lieux de formation. Il s'agit d'une première étape structurante. Nous avons décidé, fort de ce succès, de déposer notre candidature aux Trophées Direction(s) dans la catégorie : 'Promotion de la citoyenneté et participation des personnes et de leur famille'. Plusieurs atouts ont motivé notre candidature : son originalité (le public et l'élaboration du parcours de formation), l'ancrage des intervenants experts d'usages dans leurs territoires, le fonctionnement participatif de l'Académie et l'ambition politique qui est portée à travers elle avec la formalisation de propositions concrètes pour permettre l'engagement d'une activité rémunérée à temps partiel sans impact sur les droits » ajoute Julia BOIVIN, cheffe de programme de l'Académie des experts d'usages.

« L'année 2024, outre la formation de 15 nouveaux intervenants experts d'usages, va aussi être tournée vers l'évaluation et la capitalisation de ce qui aura émergé tout au long de ce programme. Et après ? La Fédération Paralysie Cérébrale France affiche d'ores et déjà sa volonté de transformer l'essai avec la pérennisation d'une Académie des experts d'usages. L'enthousiasme suscité par cette initiative et la motivation des participants à poursuivre une démarche de formation continue sont une motivation supplémentaire pour modéliser et lancer un dispositif pérenne répondant aux attentes des différents acteurs. » conclut Julia BOIVIN.

Les résultats des trophées Direction(s) 2024 sont attendus pour la fin de l'année.

## Contact presse:

Agence Etycom - Aelya NOIRET - 06 52 03 13 47 - a.noiret@etycom.fr

La Fédération Paralysie Cérébrale France a vocation à représenter toutes les personnes avec paralysie cérébrale (avec ou sans polyhandicap).

Paralysie Cérébrale France fédère différents types d'acteurs représentatifs de l'économie sociale et solidaire (associations, mutuelles, fondations, entreprises solidaires d'utilité sociale...), situés tant en métropole que dans les territoires ultra-marins, gestionnaires ou nongestionnaires de dispositifs médico-sociaux, couvrant plus de la moitié des départements français.

Ces acteurs gèrent plus 400 M€ de budget de fonctionnement / investissement et emploient près de 6 200 collaborateurs (ETP).

Le réseau de Paralysie Cérébrale France accompagne, chaque jour, près de 10 000 personnes (enfants, adolescents et adultes) à travers 240 établissements et services médico-sociaux et de nombreux habitats inclusifs. Il s'agit au total d'une « force militante » de quelques 30 000 personnes (proches-aidants et professionnels), mobilisée en soutien des personnes avec paralysie cérébrale.

Membre du comité exécutif de Collectif handicaps, du conseil de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH), Paralysie Cérébrale France est un acteur national de premier plan ayant pour mission de participer à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques liées au handicap à toutes les étapes de la vie : petite enfance, scolarisation, formation professionnelle, emploi, habitat, prévention et offre de soins, offre médico-sociale, soutien à la recherche...

www.paralysiecerebralefrance.fr